



Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2024

1 - Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

2 – Fougères Agglomération :

- 2.1 – Restitution à la commune de la VC n°5
- 2.2 – Débat autour de l'opportunité d'élaborer un PLU Intercommunal

3 – Aménagement et Commande publique

- 3.1 - Zones d'accélération des Energies Renouvelables – Arrêt du projet
- 3.2 - Restructuration et extension du Centre technique – Désignation des entreprises suite à consultation

4 – Enfance -Jeunesse – Education :

- 4.1 – Ecole primaire Montaubert – Année scolaire 2024/2025 :
 - 4.1.1 - Fixation des coûts de fonctionnement par élève résultant du compte administratif 2023
 - 4.1.2 - Participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement
- 4.2 - Ecole Notre-Dame – Année scolaire 2024/2025 :
 - 4.2.1 - Participations communales aux frais de fonctionnement et activités périscolaires
 - 4.2.2 - Participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement
- 4.3 – Restauration de l'école Montaubert et de l'ALSH

5 – Personnel :

- 5.1 – Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité et gestion prévisionnelle des emplois
- 5.2– Autorisations spéciales d'absence pour événements de la vie courante

6 – Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

7 – Convention tripartite Commune / Rugby Club Pays de Fougères / Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier pour l'utilisation du terrain de foot en herbe

8 - Questions diverses